



Banque Alimentaire de l'Hérault

BANQUE ALIMENTAIRE DE L'HERAULT Conseil d'administration du 08/04/2022

Présents

Collège des bénévoles

- Alain CHEN
- Hervé CINQUIN
- Régis GODARD
- Denis VASSAL
- Serge MARTY
- Nicole JULLIEN
- Dominique REYNES

Collège des Associations et CCAS_

- Mme PAPE, CCAS Castelnau le lez
- M. VINCENT, St Vincent de Paul Montpellier
- Mme GARNIER, ADAGES Regain

Invités

M. BOUZERAN : commissaire aux comptes
M. DELCAMP : commissaire aux comptes

Absents

- CCAS Sérignan , Adages Regain
- Mme COUILLEZ, Solidarité DOM-TOM
- Croix Rouge Française
- Claude BARBE
- Paul HERAN
- Michelle HOTTIER
- Corinne ONGARETTO

1- Approbation du compte-rendu du CA du 21 janvier 2022

Le compte-rendu du CA précédent est approuvé à l'unanimité.

2- Convocation de l'Assemblée Générale

- **Rapport d'activité**

Les approvisionnements : 3191 T soit une augmentation de 5.4% due essentiellement à la forte dotation du FEAD. La ramasse est en diminution alors que le nombre de bénéficiaires augmente, on compense avec des surgelés. Le partenariat avec les producteurs locaux représente 56 T

La distribution : elle a augmenté de 2% (2590 T). Nous avons maintenant l'autorisation d'acheter des produits mais cela coûte cher.

La collecte : elle est en diminution alors que le nombre de magasins concernés est en augmentation

- **Rapport financier :**

les charges s'élèvent à 840 K€ (diminution des salaires, des transports).

Les participations sont de 526 K€ dont 60K€ de subvention de la DDETS. 50K€ ont de plus été rétrocédés aux partenaires sur le 4° trimestre.

Les investissements à hauteur de 80K€ ont permis de financer l'achat d'1 camion.

Le résultat est positif de 18 000 €.

L'amélioration de la situation financière est due en grande partie à la fin des locations de camions, à la retraite d'un salarié et à l'augmentation des participations

- **Participation de solidarité :**

pas de modification proposée pour 2022

- **Budget prévisionnel 2022 :**

à l'équilibre, diminution des charges et des subventions

- **Intervention du commissaire aux comptes :**

celui-ci propose que le résultat soit affecté à une réserve pour une nouvelle implantation et non au report à nouveau. **Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

- **Rapport d'orientation :**

Diversification des sources d'approvisionnements

Mettre les bénévoles au centre du projet

Faire mieux connaître la Banque Alimentaire

Renforcer le réseau des Banques Alimentaires

-**Renouvellement des mandats d'administrateurs**

Collèges des partenaires : 2 postes à renouveler : St Vincent de Paul et le CCAS de Castelnau le Lez

Collège des bénévoles : 2 postes à renouveler et un poste vacant

4- Candidatures nouveaux partenaires

- Un partenariat temporaire avec l'association SOS Ukraine Montpellier

5- questions diverses

- Le point sur l'UKRAINE :

Ne pas envoyer de dons en nature, les BA Européennes demandent des dons

financiers pour acheter les produits sur place

Notre action concerne les réfugiés locaux : transport de repas pendant 15 jours du CHU au gymnase d'accueil des réfugiés

Un camping à Lattes géré par COALLIA accueille 200 réfugiés. La BA fournit des produits du FEAD.

Quelques CCAS ont augmenté le nombre de bénéficiaires suite à l'accueil de réfugiés

- Mme PAPE demande si les ateliers cuisine ont repris. Nous sommes toujours en recherche de bénévoles

Le Président

Régis GODARD

La Secrétaire

Dominique REYNES